

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01470 Numéro SIREN : 507 693 612 Nom ou dénomination : REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE (R.M.A.)

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 10613

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12.00					
Adresse de l'entreprise : 14 AVENUE DU CHENE VERT 35650 RHEU		Durée de l'exercice précédent : 12.00					
Numéro SIRET* : 5 0 7 6 9 3 6 1 2 0 0 0 1 6		Néant ☐ *					
10613		Exercice N clos le : 31122021 N-1 : 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement * AB		AC				
	Frais de développement * CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	7 319.24	AG	7 319.24			
	Fonds commercial (1) AH	60 000.00	AI	60 000.00			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
	Terrains AN		AO				
	Constructions AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	48 848.02	AS	43 616.67			
	Autres immobilisations corporelles AT	308 679.46	AU	236 249.20			
	Immobilisations en cours AV		AW				
	Avances et acomptes AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
Autres participations CU	3 100.00	CV	3 100.00				
Créances rattachées à des participations BB		BC					
Autres titres immobilisés BD		BE					
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières* BH		BI					
TOTAL (II) BJ		427 946.72	BK	287 185.11	140 761.61	148 136.67	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	724.99	BM		724.99	589.00
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT	1 954 297.70	BU	141 351.69	1 812 946.01	1 602 958.21
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	999 466.23	BY	6 859.37	992 606.86	565 511.16
		Autres créances (3) BZ	645 695.20	CA		645 695.20	339 496.42
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE			
	Disponibilités CF	535 135.76	CG		535 135.76	337 753.88	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	568.33	CI		568.33	533.05	
	TOTAL (III) CJ	4 135 888.21	CK	148 211.06	3 987 677.15	2 846 841.72	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 563 834.93	IA	435 396.17	4 128 438.76	2 994 978.39	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

DÉPÔT DU
12 JUL. 2022
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N		Exercice N - 1
SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE				Néant
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000.00)	DA	600 000.00	600 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000.00	59 838.56
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 315 978.37	1 136 448.72
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	260 139.14	179 691.09
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	902.49	886.47
	TOTAL (I)	DL	2 237 020.00	1 976 864.84
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	128 272.00	110 715.00
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	128 272.00	110 715.00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		591.08
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	378 165.88	180 251.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 031 486.67	505 826.51
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 434.44	164 005.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	171 059.77	56 724.03
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 763 146.76	907 398.55
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 128 438.76	2 994 978.39
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 763 146.76	907 398.55
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE</u>										Néant ☐ *					
										Exercice N		Exercice (N - 1)			
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	7 193 155.12		FB			FC	7 193 155.12		5 667 662.13			
	Production vendue	{ biens * services *	FD	2 986.31		FE			FF	2 986.31		2 867.31			
			FG	360 646.55		FH			FI	360 646.55		339 477.97			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	7 556 787.98		FK			FL	7 556 787.98		6 010 007.41			
	Production stockée*								FM						
	Production immobilisée*								FN						
	Subventions d'exploitation								FO	9 895.85		1 666.64			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	262 273.86		355 169.89			
	Autres produits (1) (11)								FQ	440.58		2 435.36			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	7 829 398.27		6 369 279.30			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	6 522 856.45		4 616 382.01			
	Variation de stock (marchandises)*								FT	(203 036.17)		393 698.76			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	6 562.23		5 047.35			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV	(135.99)		1 309.00			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	297 128.28		269 877.94			
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	47 664.13		46 680.94			
	Salaires et traitements*								FY	468 482.06		416 345.70			
	Charges sociales (10)								FZ	162 177.31		136 079.11			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*						GA	31 227.54		32 944.65		
				- dotations aux provisions*						GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC	144 417.68		149 678.01	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	128 272.00		110 715.00	
	Autres charges (12)								GE	186.22		15.47			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	7 605 801.74		6 178 773.94			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	223 596.53		190 505.36	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						(III)		GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						(IV)		GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	129 497.71		59 908.04			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM						
	Différences positives de change								GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO						
	Total des produits financiers (V)								GP	129 497.71		59 908.04			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	(3 364.92)		(459.14)			
	Différences négatives de change								GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
	Total des charges financières (VI)								GU	(3 364.92)		(459.14)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	132 862.63		60 367.18		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	356 459.16		250 872.54		

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A

14 avenue du Chêne Vert

35650 LE RHEU

507.693.612.000.16.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31-déc.-21

Montants exprimés en EUR

1. Faits caractéristiques

1.1 Evènements survenus au cours de l'exercice

Aucun évènement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Le contexte issu de la crise lié au COVID 19 n'a pas eu d'impact sur l'activité.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a entraîné des sanctions internationales immédiates avec des effets sur l'économie et les marchés mondiaux importants. La société Delourmel Agriculture a réalisé un recensement de son exposition directe ou indirecte aux effets des sanctions et du conflit. La société n'a pas identifié d'impact significatif à ce jour, mais reste vigilante sur les éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement sur l'exercice 2022.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Application des normes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la réglementation comptable applicable. Les comptes ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, complété par les règlements ANC 2015.06 et 2016.07. Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :
 - continuité d'exploitation
 - indépendance des exercices
 - comptabilisation des coûts historiques
 - principe de prudence
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- Le total du bilan de la Société s'élève à la clôture à la somme de : 4 128 438,76 euros.
- Le résultat net comptable s'élève à la clôture à la somme de : 260 139,14 euros.
 - dont total des produits : 7 959 524,36 euros.
 - dont total des charges : 7 699 385,22 euros.
 - soit un résultat net comptable de : 260 139,14 euros.

- L'exercice commence le 1-janv.-21 et se termine le 31-déc.-21
Il est d'une durée de 12 mois

2.2 Consolidation des comptes de la Société

Société consolidante : SA DELOURMEL AGRICULTURE dont le siège est situé ZA le Hil - 11 rue du Hil - NOYAL CHATILLON SUR SEICHE (35230)

Périmètre de consolidation : SAS DELOURMEL JARDINAGE - SAS OUEST MOTOCULTURE - SAS BRETAGRI - SARL ETS DELOURMEL - SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE (RMA) - SASU DELHOTE - SNC HOTEL BEAU SEJOUR

Lieu où les états financiers consolidés peuvent être consultés :
11 rue du Hil - ZA Le Hil - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

3. Informations relatives au bilan

3.1 Immobilisations (corporelles, incorporelles et financières)

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

3.1.1 Tableau des immobilisations

- Voir le tableau n°2054 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.1.2 Tableau des amortissements

- Voir le tableau n°2055 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1 Fonds commercial

- La Société exerce son activité sur un seul établissement sis à LE RHEU (35650), 14 avenue du Chêne Vert. La Société est propriétaire de son fonds de commerce.

La société applique depuis le 1er janvier 2016, les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés. En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée et ces derniers n'ont donc pas fait l'objet d'un amortissement. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de cet exercice.

Ce dernier n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de cet exercice.

3.1.3.2 Autres immobilisations

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais d'établissement	0 €	
Frais de développement	0 €	
Total	0 €	

3.1.3.3 Amortissement

	Mode	Durée comptable	Durée fiscale
Logiciels et progiciels	Linéaire	1-5 ans	1-5 ans

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.4.1 Mouvements

Valeur d'acquisition	Montants	
	Investissements directs	Crédit bail
Progiciels et logiciels	0 €	0 €
Installat. gén., agencem. et aménag. cor	0 €	0 €
Installat. techniques, mat. et outil. indus	0 €	0 €
Installat. générales, agencements.	0 €	0 €
Matériel de transport	18 610 €	0 €
Matériel de bureau	5 242 €	0 €
Total	23 852 €	0 €

3.1.4.2 Amortissements

Les modes et durées d'amortissements pratiqués sur les immobilisations au plan comptable sont les suivants :

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements de constructions	Linéaire	7 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 - 7 ans
Installat. Générales	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 - 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 6 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 - 5 ans

L'amortissement économiquement justifié est l'amortissement linéaire. Il en résulte que pour les immobilisations amortissables selon le mode dégressif, la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et comptabilisée comme tel.

3.1.5 Immobilisations financières : Filiales et participations

- NEANT

3.2 Stocks et en cours

3.2.1 Méthode d'évaluation

- Les stocks de pièces et de consommables sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
- Les stocks de matériel sont évalués selon leur coût d'entrée augmenté des éventuels frais de remise en état.
- Les stocks de matériels d'occasions et de pièces détachées sont dépréciés lorsque la valeur vénale estimée est inférieure au prix de revient.

3.2.2 Dépréciation des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières consommables	724,99	0,00	724,99
Encours de production de biens et services	0,00	0,00	0,00
Matériels neufs	968 463,66	10 874,05	957 589,61
Matériels occasions	814 513,08	68 511,05	746 002,03
Pièces détachées	169 173,80	61 966,59	107 207,21
Transports stockés	2 147,16	0,00	2 147,16
Total	1 955 022,69	141 351,69	1 813 671,00

3.3 Créances et comptes rattachés

- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
- Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée dès qu'apparaît une perte probable, appréciée compte tenu des circonstances et du principe de prudence.
- Classement des créances par échéances : Voir le tableau n°2057 de la liasse fiscale, joint en annexe

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	568 €
Charges financières	0 €
Charges exceptionnelles	0 €
Total	568 €

3.4 Créance résultant du report en arrière des déficits

Néant

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A
Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2021

3.5 Capitaux propres

3.5.1 Capital social

Variation de l'exercice	Nombre	Valeur nominale	Capital social
- Actions et parts sociales composant le capital à l'ouverture de l'exercice	20 000	30 €	600 000 €
- Actions et parts sociales émises pendant l'exercice			
- Actions et parts sociales remboursées pendant l'exercice			
- Actions et parts sociales composant le capital à la fin de l'exercice	20 000	30 €	600 000 €

3.5.2 Actions propres rachetées

Néant

3.5.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Clôture N-1	+	-	Clôture N
Capital	600 000			600 000
Primes, réserves	1 196 287	179 691		1 375 978
Report à nouveau				
Résultat	179 691	260 139	179 691	260 139
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	886	644	628	902
Autres				
Total	1 976 865	440 475	180 319	2 237 020

3.5.4 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	260 139 €
Impôt sur les bénéfices	96 304 €
Participation des salariés	
Forfait social sur Participation des salariés	
Résultat avant impôt et participation	356 443 €
Variation des provisions réglementées	16 €
Autres évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	356 459 €

3.6 Provisions réglementées

Des immobilisations sont amorties suivant le système dégressif.

- Provision à l'ouverture de l'exercice :	886 €
- Amortissement dérogatoire doté dans l'exercice :	644 €
- Amortissement dérogatoire repris dans l'exercice :	628 €
- Provision à la clôture de l'exercice :	902 €
- Autres provisions réglementées	0 €

3.7 Provisions

3.7.1 Méthode d'évaluation

La dépréciation des stocks est constatée par voie de provision lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente.

Les créances client font l'objet d'une provision égale au montant de cette créance ou à la fraction de cette créance dont le recouvrement est compromis.

Les garanties attachées aux produits vendus au cours de l'exercice donnent lieu à dépréciation.

3.7.2 Etat des provisions

- Voir le tableau n°2056 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.8 Dettes

Evaluation similaire aux créances.

Classement des dettes par échéances : voir le tableau n°2057 de la liasse fiscale, joint en annexe

Aucune dette n'est garantie par une sûreté réelle.

Il n'y a pas de produit constaté d'avance.

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le tableau n° 2052 de la liasse fait apparaître le chiffre d'affaires par catégorie d'activités.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes et réparations de matériel agricole et autres produits, après déduction des remises, rabais et ristournes accordés, est ventilé par marchés géographiques :

Ventes France	7 284 578
Ventes Export	272 210
Total	7 556 788

4.2 Détail des transferts de charge

- Transfert de charges AGEFOMAT salaires des stagiaires	1 198
- Transfert de charges avantages en nature	1 621
- Transfert de charges remboursement sinistre par assurances	437
Total	3 256

4.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la société est dispensée de fournir cette information.

4.4 Résultat exceptionnel

4.4.1 Détail des produits exceptionnels

Produits de cession des actifs cédés	
Amortissement dérogatoire	628 €
TOTAL	628 €

4.4.2 Détail des charges exceptionnelles

Valeur comptable des éléments corporels d'actif cédé	
Amortissement dérogatoire	644 €
TOTAL	644 €

5. Autres informations

5.1 Engagements relatifs au personnel

5.1.1 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de la Société au titre des indemnités dues lors du départ en retraite des salariés ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

Pour faire face partiellement à cet engagement, la Société a souscrit auprès de la BPO un contrat d'assurance dédié conçu par NATIXIS.

A la clôture de l'exercice, les engagements de la Société au titre des indemnités de départ en retraite à verser sont évalués à : 24 774 €

- Ils sont couverts par le contrat d'assurance précité à hauteur de : 5 787 €
- Les engagements hors bilan et non couverts par l'assurance s'élèvent donc à : 18 987 €

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Age de départ à la retraite : 65 ans pour l'ensemble du personnel
- Taux de capitalisation : 0,88% l'an
- Taux d'actualisation : 0,88% l'an
- Taux charges sociales patronales 45% pour l'ensemble du personnel

Les calculs ci-dessus résultent d'une Etude annuelle réalisée par la Direction de l'Actuariat de NATIXIS ASSURANCE en décembre 2021.

5.1.2 Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	1
Agents de maitrise et techniciens	5
Employés	1,5
Ouvriers	4,6
Apprentis	0,33
Total	12,43

5.2 Engagements et opérations non inscrites au bilan

5.2.1 Engagements financiers

Engagements donnés	Total
Effets escomptés non échus	0 €
Créances cédées en garantie (Dailly)	0 €
Avals et cautions	0 €
Autres engagements donnés	0 €
Total	0 €

Engagements reçus	Total
Cautionnement reçu par BPO	0 €
Autres engagements reçus	0 €
Total	0 €

5.2.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

5.2.3 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

5.3 Informations relatives au régime fiscal

5.3.1 Dettes et créances d'impôt différées

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des montants à réintégrer ultérieurement dans l'assiette de l'impôt se compose comme suit :

Accroissements de la dette future d'Impôt Société	
Accroissement des provisions réglementées	644 €
Total	644 €
Accroissement de la dette future d'impôt	161 €
	25,00%

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Allègements de la dette future d'Impôt Société	
Allègement des provisions réglementées	628 €
Total	628 €
Allègement de la dette future d'impôt	157 €
	25,00%

Amortissements réputés différés	0 €
Déficits reportables	0 €
Moins values à long terme	0 €

Créance d'impôt différé	0 €
--------------------------------	------------

5.3.2 Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Ventilation du résultat	Résultat avant impôt	Résultat fiscal	Impôt théorique
Résultat courant	356 459	363 428	96 308
Résultat exceptionnel (et participation due aux salariés)	-16	-16	-4
Résultat net avant Impôt Sociétés et après participation	356 443	363 412	96 304

Les corrections fiscales ont été reclassées en fonction de leur nature en résultat courant et en résultat exceptionnel.

5.3.3 Crédits d'impôt

NEANT

5.3.4 Intégration fiscale

La Société RMA fait partie d'un Groupe d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2010, dont la société mère est la Société DELOURMEL AGRICULTURE, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°343 832 945 000 12

- La Convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et sa société mère est de "Conception n°1", fondée sur le principe de neutralité en matière d'Impôt Société, reconnue par l'Administration fiscale et par l'ANC, à savoir :
 - Les charges d'impôts sont supportées et constatées dans chaque filiale, comme en l'absence d'intégration, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a engendrés.
 - L'économie d'impôt réalisée par le groupe liée au déficit de la filiale est conservée chez la société mère et considérée comme un gain immédiat de l'exercice. Lorsque la filiale redeviendra bénéficiaire, la société mère supportera alors une charge d'impôt car la filiale déterminera sa charge d'impôt après imputation de tous ses déficits antérieurs.
 - Les économies résultant des correctifs liés à l'intégration fiscale restent également chez la société mère et sont constatées en produits (ou en charges).

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A
 Annexe aux comptes annuels
 de l'exercice clos le
 31 décembre 2021

6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

	Produits à recevoir	Charges à payer
CONGÉS A PAYER		
Congés provisionnés		37 872
Charges sociales provisionnées		13 471
Charges fiscales provisionnées		907
INTERETS COURUS		
Immo financieres emprunts assimilés		
Participation Groupe		402
Participation hors groupe		
Sociétés en participation		
Clients, Fournisseurs		
Associés		
Banques et Val Mob de Placement		
Concours Bancaires Courants		
EXPLOITATION		
RRR à obtenir, factures et avoirs à recevoir	28 832	8 860
RRR à accorder, factures et avoirs à établir	2 433	171 060
Participation des salariés		
Personnel		52 096
Sécurité sociale		6 422
Etat	167	18 416
Produits et Charges externes diverses		
TOTAL	31 432	309 504

7. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part de capital détenue en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) NEANT					
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) NEANT					

8. Tableaux divers joints en annexe

Immobilisations	n° 2054
Amortissements	n° 2055
Provisions	n° 2056
Échéances des créances et dettes	n° 2057

Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général des impôts

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE				Neant *	
CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
		Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	67 319.24	KE
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions				
	Sur sol propre	Dont Composants I.9	KJ	KK	KL
	Sur sol d'autrui	Dont Composants MI	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	48 848.02	KT
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	31 690.96	KW
	Matériel de transport *		KY	225 426.43	KZ
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	27 709.59	LC
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI
	Avances et acomptes		LK		LL
	TOTAL III	LN	333 675.00	LO	LP
					23 852.48
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U	3 100.00	8V	8W
	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IV	IV
TOTAL IV		LQ	3 100.00	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	404 094.24	OH	OJ
					23 852.48
CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	D7
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY
	Constructions				
	Sur sol propre		IQ	MA	MB
	Sur sol d'autrui		IR	MD	ME
	Inst. gales. agencets et am. des constructions		IS	MG	MH
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK
	Inst. gales. agencets, aménagements divers		IU	MM	MN
	Matériel de transport		IV	MP	MQ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA
	Avances et acomptes		NC	ND	NE
	TOTAL III	IV	NG	NH	NI
					357 527.48
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7	OW
	Autres participations	IO	OX	OY	3 100.00
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	2G
TOTAL IV		I3	NJ	NK	3 100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	427 946.72
					OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE				Neant		*
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 319.24	PF		PG		PH 7 319.24
TOTAL I		RK	7 319.24	RM		RN		RO 7 319.24
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	40 671.18	QA	2 945.49	QB		QC 43 616.67
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	27 816.63	QE	1 094.04	QF		QG 28 910.67
	Matériel de transport	QH	153 645.19	QI	25 619.41	QJ		QK 179 264.60
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 505.33	QM	1 568.60	QN		QO 28 073.93
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	248 638.33	QV	31 227.54	QW		QX 279 865.87
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	255 957.57	OP	31 227.54	OQ		OR 287 185.11
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales. agenc. et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	644.40	V8	V9	W1	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	644.40	X4	X5	X6	628.38	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	
TOTAL III	NP	NQ	644.40	NR	NS	NT	628.38	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	644.40	NR	NS	NT	628.38	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	644.40	Total général non ventilé (NS+NT+NL)	NY	628.38	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE				Neant		*		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1	2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	886.47	TM	644.40	TN	628.38	TO	902.49	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	886.47	TS	644.40	TT	628.38	TU	902.49	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	110 715.00	4F	128 272.00	4G	110 715.00	4H	128 272.00	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z	110 715.00	TV	128 272.00	TW	110 715.00	TX	128 272.00	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	148 303.32	6P	141 351.69	6R	148 303.32	6S	141 351.69	
	Sur comptes clients	6T	3 793.38	6U	3 065.99	6V		6W	6 859.37	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	152 096.70	TV	144 417.68	TZ	148 303.32	UA	148 211.06
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	263 698.17	UB	273 334.08	UC	259 646.70	UD	277 385.55
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	272 689.68	UF	259 018.32				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ	644.40	UK	628.38				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C G I								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI										

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Neant		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 224.11		8 224.11						
	Autres créances clients	VX	991 242.12		991 242.12						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Précision pour dépréciation antérieurement constatée) 10	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	IZ									
	Etat et autres	VM									
	collectivités	VB	22 217.11		22 217.11						
	publiques	VN	166.66		166.66						
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	623 311.43		623 311.43						
	Charges constatées d'avance	VS	568.33		568.33						
	TOTALUX		VT	1 645 729.76	VU	1 645 729.76	VV				
RENVOIS	(1) Montant des	VD									
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENVOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG									
	a 1 an maximum à l'origine	VH									
	a plus d'1 an à l'origine										
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 031 486.67		1 031 486.67						
	Personnel et comptes rattachés	8C	91 465.82		91 465.82						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	44 818.16		44 818.16						
	Etat et	8E									
	autres	VW	26 856.75		26 856.75						
	collectivités	VX									
	publiques	VQ	19 293.71		19 293.71						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	378 165.88		378 165.88						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTALUX		VY	1 592 086.99	VZ	1 592 086.99						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE

Société par actions simplifiée

au capital de 600.000 euros

ZA du Hil – 11, rue du Hil

35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

507.693.612 RCS RENNES

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

[...]

DEUXIÈME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 260.139,14 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 260.139,14 €

Affectation :

- Aux « Autres réserves » 260.139,14 €

TOTAUX : 260.139,14 € 260.139,14 €

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

[...]

Extrait certifié conforme.

Monsieur Pierre Delourmel
Président





KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.)
11 rue du Hil - Z.A. Le Hil - 35230 Noyal-Châtillon- sur-Seiche
Ce rapport contient 25 pages
Référence : ORO/KRI/CLRM 198

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.)

Siège social : 11 rue du Hil - Z.A. Le Hil - 35230 Noyal-Châtillon- sur-Seiche
Capital social : € 600 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.)
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2022

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la dépréciation des stocks de matériel et de pièces de rechanges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE S.A.S. (R.M.A.)
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2022

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 15 juin 2022

KPMG S.A.

Olivier Rousseau
Associé

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 14 AVENUE DU CHENE VERT 35450 BHEU		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 0 7 6 9 3 6 1 2 0 0 0 1 6			Néant *			
		Exercice N clos le. 31122021	N-1 31122020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 319	AG	7 319	
	Fonds commercial (1)	AH	60 000	AI	60 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	48 848	AS	43 616	
	Autres immobilisations corporelles	AT	308 679	AU	236 249	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 100	CV	3 100	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	427 946	BK	287 185	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	724	BM	724
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 954 297	BU	1 41 351
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	999 466	BY	6 859
		Autres créances (3)	BZ	645 695	CA	645 695
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	535 135	CG	535 135	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	568	CI	568	
	TOTAL (III)	CJ	4 135 888	CK	148 211	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 563 834	IA	435 396	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Neant		*
		Exercice N		Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000)	DA	600 000	600 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	60 000	59 838		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 315 978	1 136 448		
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	260 139	179 691		
	Subventions d'investissement	DJ				
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	902	886		
	TOTAL (I)	DL	2 237 020	1 976 864		
	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
	Provisions pour risques	DP	128 272	110 715		
DETRES (4)	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR	128 272	110 715		
	Emprunts obligataires convertibles	DS				
Compte regul.	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		591		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	378 165	180 251		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 031 486	505 826		
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 434	164 005		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	171 059	56 724		
TOTAL (IV)	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	1 763 146	907 398		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 128 438	2 994 978		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
	{ Écart de réévaluation libre	ID				
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 763 146	907 398		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise : SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE					Néant		*
		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 193 155	FB	FC	7 193 155	5 667 662
	Production vendue { biens * services *	FD	2 986	FE	FF	2 986	2 867
		FG	360 646	FH	FI	360 646	339 477
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 556 787	FK	FL	7 556 787	6 010 007
	Production stockee*				FM		
	Production immobilisee*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	9 895	1 666
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	262 273	355 169
	Autres produits (1) (11)				FQ	440	2 435
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 829 398	6 369 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 522 856	4 616 382
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(203 036)	393 698
	Achats de matieres premieres et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 562	5 047
	Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)*				FV	(135)	1 309
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	297 128	269 877
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	47 664	46 680
	Salaires et traitements*				FY	468 482	416 345
	Charges sociales (10)				FZ	162 177	136 079
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA	31 227	32 944
					GB		
					GC	144 417	149 678
				GD	128 272	110 715	
	Autres charges (12)				GE	186	15
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 605 801	6 178 773
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	223 596	190 505	
opérations en commun	Benefice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et creances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	129 497	59 908
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	129 497	59 908	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilees (6)				GR	(3 364)	(459)
	Différences negatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	(3 364)	(459)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	132 862	60 367	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	356 459	250 872	

(RENOVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Neant							
		Exercice N		Exercice N - 1							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA									
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			450						
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	628		1 080						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	628		1 530						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			24						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF									
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	644		269						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	644		293						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16)		1 237						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ									
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	96 304		72 419						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 959 524		6 430 717						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 699 385		6 251 026						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	260 139		179 691						
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO									
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY									
		IG									
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP									
		HQ									
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH									
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ									
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK									
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX									
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC									
		RD									
	(9) Dont transferts de charges	AI	3 255		4 831						
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2									
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5									
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3									
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4									
	(13) Dont primes et cotisations facultatives	A6									
	complémentaires personnelles	Dont cotisations facultatives Madelin	A7								
	obligatoires	A9									
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8									
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AMORTISSEMENT DEROGATOIRE</td> <td>644</td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	644
Exercice N											
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels										
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	644										
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs		
Exercice N											
Charges antérieures	Produits antérieurs										

1. Faits caractéristiques

1.1 Evènements survenus au cours de l'exercice

Aucun évènement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Le contexte issu de la crise lié au COVID 19 n'a pas eu d'impact sur l'activité.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a entraîné des sanctions internationales immédiates avec des effets sur l'économie et les marchés mondiaux importants. La société Delourmel Agriculture a réalisé un recensement de son exposition directe ou indirecte aux effets des sanctions et du conflit. La société n'a pas identifié d'impact significatif à ce jour, mais reste vigilante sur les éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement sur l'exercice 2022.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Application des normes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la réglementation comptable applicable. Les comptes ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, complété par les règlements ANC 2015.06 et 2016.07. Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :
 - continuité d'exploitation
 - indépendance des exercices
 - comptabilisation des coûts historiques
 - principe de prudence
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- Le total du bilan de la Société s'élève à la clôture à la somme de : 4 128 438,76 euros.
- Le résultat net comptable s'élève à la clôture à la somme de : 260 139,14 euros.
 - dont total des produits : 7 959 524,36 euros.
 - dont total des charges : 7 699 385,22 euros.
 - soit un résultat net comptable de : 260 139,14 euros.

- L'exercice commence le 1-janv.-21 et se termine le 31-déc.-21
Il est d'une durée de 12 mois

2.2 Consolidation des comptes de la Société

Société consolidante : SA DELOURMEL AGRICULTURE dont le siège est situé ZA le Hil - 11 rue du Hil - NOYAL CHATILLON SUR SEICHE (35230)

Périmètre de consolidation : SAS DELOURMEL JARDINAGE - SAS OUEST MOTOCULTURE - SAS BRETAGRI - SARL ETS DELOURMEL - SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE (RMA) - SASU DELHOTE - SNC HOTEL BEAU SEJOUR

Lieu où les états financiers consolidés peuvent être consultés :
11 rue du Hil - ZA Le Hil - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

3. Informations relatives au bilan

3.1 Immobilisations (corporelles, incorporelles et financières)

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

3.1.1 Tableau des immobilisations

- Voir le tableau n°2054 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.1.2 Tableau des amortissements

- Voir le tableau n°2055 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1 Fonds commercial

- La Société exerce son activité sur un seul établissement sis à LE RHEU (35650), 14 avenue du Chêne Vert. La Société est propriétaire de son fonds de commerce.

La société applique depuis le 1er janvier 2016, les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés. En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée et ces derniers n'ont donc pas fait l'objet d'un amortissement. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de cet exercice.

Ce dernier n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de cet exercice.

3.1.3.2 Autres immobilisations

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais d'établissement	0 €	
Frais de développement	0 €	
Total	0 €	

3.1.3.3 Amortissement

	Mode	Durée comptable	Durée fiscale
Logiciels et progiciels	Linéaire	1-5 ans	1-5 ans

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.4.1 Mouvements

Valeur d'acquisition	Montants	
	Investissements directs	Crédit bail
Progiciels et logiciels	0 €	0 €
Installat. gén., agencem. et aménag. cor	0 €	0 €
Installat. techniques, mat. et outil. indus	0 €	0 €
Installat. générales, agencements.	0 €	0 €
Matériel de transport	18 610 €	0 €
Matériel de bureau	5 242 €	0 €
Total	23 852 €	0 €

3.1.4.2 Amortissements

Les modes et durées d'amortissements pratiqués sur les immobilisations au plan comptable sont les suivants :

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements de constructions	Linéaire	7 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 - 7 ans
Installat. Générales	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 - 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 6 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 - 5 ans

L'amortissement économiquement justifié est l'amortissement linéaire. Il en résulte que pour les immobilisations amortissables selon le mode dégressif, la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et comptabilisée comme tel.

3.1.5 Immobilisations financières : Filiales et participations

- NEANT

3.2 Stocks et en cours

3.2.1 Méthode d'évaluation

- Les stocks de pièces et de consommables sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
- Les stocks de matériel sont évalués selon leur coût d'entrée augmenté des éventuels frais de remise en état.
- Les stocks de matériels d'occasions et de pièces détachées sont dépréciés lorsque la valeur vénale estimée est inférieure au prix de revient.

3.2.2 Dépréciation des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières consommables	724,99	0,00	724,99
Encours de production de biens et services	0,00	0,00	0,00
Matériels neufs	968 463,66	10 874,05	957 589,61
Matériels occasions	814 513,08	68 511,05	746 002,03
Pièces détachées	169 173,80	61 966,59	107 207,21
Transports stockés	2 147,16	0,00	2 147,16
Total	1 955 022,69	141 351,69	1 813 671,00

3.3 Créances et comptes rattachés

- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
- Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée dès qu'apparaît une perte probable, appréciée compte tenu des circonstances et du principe de prudence.
- Classement des créances par échéances : Voir le tableau n°2057 de la liasse fiscale, joint en annexe

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	568 €
Charges financières	0 €
Charges exceptionnelles	0 €
Total	568 €

3.4 Créance résultant du report en arrière des déficits

Néant

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A
Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2021

3.5 Capitaux propres

3.5.1 Capital social

Variation de l'exercice	Nombre	Valeur nominale	Capital social
- Actions et parts sociales composant le capital à l'ouverture de l'exercice	20 000	30 €	600 000 €
- Actions et parts sociales émises pendant l'exercice			
- Actions et parts sociales remboursées pendant l'exercice			
- Actions et parts sociales composant le capital à la fin de l'exercice	20 000	30 €	600 000 €

3.5.2 Actions propres rachetées

Néant

3.5.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Clôture N-1	+	-	Clôture N
Capital	600 000			600 000
Primes, réserves	1 196 287	179 691		1 375 978
Report à nouveau				
Résultat	179 691	260 139	179 691	260 139
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	886	644	628	902
Autres				
Total	1 976 865	440 475	180 319	2 237 020

3.5.4 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	260 139 €
Impôt sur les bénéfices	96 304 €
Participation des salariés	
Forfait social sur Participation des salariés	
Résultat avant impôt et participation	356 443 €
Variation des provisions réglementées	16 €
Autres évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	356 459 €

3.6 Provisions réglementées

Des immobilisations sont amorties suivant le système dégressif.

- Provision à l'ouverture de l'exercice :	886 €
- Amortissement dérogatoire doté dans l'exercice :	644 €
- Amortissement dérogatoire repris dans l'exercice :	628 €
- Provision à la clôture de l'exercice :	902 €
- Autres provisions réglementées	0 €

3.7 Provisions

3.7.1 Méthode d'évaluation

La dépréciation des stocks est constatée par voie de provision lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente.

Les créances client font l'objet d'une provision égale au montant de cette créance ou à la fraction de cette créance dont le recouvrement est compromis.

Les garanties attachées aux produits vendus au cours de l'exercice donnent lieu à dépréciation.

3.7.2 Etat des provisions

- Voir le tableau n°2056 de la liasse fiscale, joint en annexe

3.8 Dettes

Evaluation similaire aux créances.

Classement des dettes par échéances : voir le tableau n°2057 de la liasse fiscale, joint en annexe

Aucune dette n'est garantie par une sûreté réelle.

Il n'y a pas de produit constaté d'avance.

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le tableau n° 2052 de la liasse fait apparaître le chiffre d'affaires par catégorie d'activités.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes et réparations de matériel agricole et autres produits, après déduction des remises, rabais et ristournes accordés, est ventilé par marchés géographiques :

Ventes France	7 284 578
Ventes Export	272 210
Total	7 556 788

4.2 Détail des transferts de charge

- Transfert de charges AGEFOMAT salaires des stagiaires	1 198
- Transfert de charges avantages en nature	1 621
- Transfert de charges remboursement sinistre par assurances	437
Total	3 256

4.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la société est dispensée de fournir cette information.

4.4 Résultat exceptionnel

4.4.1 Détail des produits exceptionnels

Produits de cession des actifs cédés	
Amortissement dérogatoire	628 €
TOTAL	628 €

4.4.2 Détail des charges exceptionnelles

Valeur comptable des éléments corporels d'actif cédé	
Amortissement dérogatoire	644 €
TOTAL	644 €

5. Autres informations

5.1 Engagements relatifs au personnel

5.1.1 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de la Société au titre des indemnités dues lors du départ en retraite des salariés ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

Pour faire face partiellement à cet engagement, la Société a souscrit auprès de la BPO un contrat d'assurance dédié conçu par NATIXIS.

A la clôture de l'exercice, les engagements de la Société au titre des indemnités de départ en retraite à verser sont évalués à : 24 774 €

- Ils sont couverts par le contrat d'assurance précité à hauteur de : 5 787 €
- Les engagements hors bilan et non couverts par l'assurance s'élèvent donc à : 18 987 €

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Age de départ à la retraite : 65 ans pour l'ensemble du personnel
- Taux de capitalisation : 0,88% l'an
- Taux d'actualisation : 0,88% l'an
- Taux charges sociales patronales 45% pour l'ensemble du personnel

Les calculs ci-dessus résultent d'une Etude annuelle réalisée par la Direction de l'Actuariat de NATIXIS ASSURANCE en décembre 2021.

5.1.2 Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	1
Agents de maitrise et techniciens	5
Employés	1,5
Ouvriers	4,6
Apprentis	0,33
Total	12,43

5.2 Engagements et opérations non inscrites au bilan

5.2.1 Engagements financiers

Engagements donnés	Total
Effets escomptés non échus	0 €
Créances cédées en garantie (Dailly)	0 €
Avals et cautions	0 €
Autres engagements donnés	0 €
Total	0 €

Engagements reçus	Total
Cautionnement reçu par BPO	0 €
Autres engagements reçus	0 €
Total	0 €

5.2.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

5.2.3 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

5.3 Informations relatives au régime fiscal

5.3.1 Dettes et créances d'impôt différées

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des montants à réintégrer ultérieurement dans l'assiette de l'impôt se compose comme suit :

Accroissements de la dette future d'impôt Société	
Accroissement des provisions réglementées	644 €
Total	644 €
Accroissement de la dette future d'impôt	161 €
	25,00%

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Allègements de la dette future d'impôt Société	
Allègement des provisions réglementées	628 €
Total	628 €
Allègement de la dette future d'impôt	157 €
	25,00%

Amortissements réputés différés	0 €
Déficits reportables	0 €
Moins values à long terme	0 €

Créance d'impôt différé	0 €
--------------------------------	------------

5.3.2 Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Ventilation du résultat	Résultat avant impôt	Résultat fiscal	Impôt théorique
Résultat courant	356 459	363 428	96 308
Résultat exceptionnel (et participation due aux salariés)	-16	-16	-4
Résultat net avant Impôt Sociétés et après participation	356 443	363 412	96 304

Les corrections fiscales ont été reclassées en fonction de leur nature en résultat courant et en résultat exceptionnel.

5.3.3 Crédits d'impôt

NEANT

5.3.4 Intégration fiscale

La Société RMA fait partie d'un Groupe d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2010, dont la société mère est la Société DELOURMEL AGRICULTURE, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°343 832 945 000 12

- La Convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et sa société mère est de "Conception n°1", fondée sur le principe de neutralité en matière d'Impôt Société, reconnue par l'Administration fiscale et par l'ANC, à savoir :
 - Les charges d'impôts sont supportées et constatées dans chaque filiale, comme en l'absence d'intégration, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a engendrés.
 - L'économie d'impôt réalisée par le groupe liée au déficit de la filiale est conservée chez la société mère et considérée comme un gain immédiat de l'exercice. Lorsque la filiale redeviendra bénéficiaire, la société mère supportera alors une charge d'impôt car la filiale déterminera sa charge d'impôt après imputation de tous ses déficits antérieurs.
 - Les économies résultant des correctifs liés à l'intégration fiscale restent également chez la société mère et sont constatées en produits (ou en charges).

6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

	Produits à recevoir	Charges à payer
CONGÉS A PAYER		
Congés provisionnés		37 872
Charges sociales provisionnées		13 471
Charges fiscales provisionnées		907
INTERETS COURUS		
Immo financieres emprunts assimilés		
Participation Groupe		402
Participation hors groupe		
Sociétés en participation		
Clients, Fournisseurs		
Associés		
Banques et Val Mob de Placement		
Concours Bancaires Courants		
EXPLOITATION		
RRR à obtenir, factures et avoirs à recevoir	28 832	8 860
RRR à accorder, factures et avoirs à établir	2 433	171 060
Participation des salariés		
Personnel		52 096
Sécurité sociale		6 422
Etat	167	18 416
Produits et Charges externes diverses		
TOTAL	31 432	309 504

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A
 Annexe aux comptes annuels
 de l'exercice clos le
 31 décembre 2021

7. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part de capital détenue en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) NEANT					
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) NEANT					

SAS REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE R.M.A
Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2021

8. Tableaux divers joints en annexe

Immobilisations	n° 2054
Amortissements	n° 2055
Provisions	n° 2056
Échéances des créances et dettes	n° 2057

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE				Neant *	
CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence	
				Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	67 319.24	KE
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions		KJ	KK	KL
	Sur sol propre	Dont Composants L9			
	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1			
	Installations generales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2			
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	Dont Composants M3			
	Installations generales, agencements, aménagements divers *				
	Materiel de transport *				
	Materiel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages recuperables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	LN	333 675.00	LO	LP
					23 852.48
FINANCIERES	Participations évaluees par mise en equivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U	3 100.00	8V	8W
	Autres titres immobilises	IP	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	IU	IV	
TOTAL IV		LQ	3 100.00	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	404 094.24	OH	OJ
					23 852.48
CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations a la fin de l'exercice	
		par virement de poste a poste		Révaluation legale * ou evaluation par mise en equivalence	
				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY
	Constructions		IQ	MA	MB
	Sur sol propre		IR	MD	ME
	Sur sol d'autrui		IS	MG	MH
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IT	MJ	MK
	Installations techniques, materiel et outillage industriels		IU	MM	MN
	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IV	MP	MQ
	Autres		IW	MS	MT
	Materiel de transport		IX	MV	MW
	Materiel de bureau et mobilier informatique, mobilier		MY	MZ	NA
	Emballages recuperables et divers *		NC	ND	NE
	Immobilisations corporelles en cours		NY	NG	NH
	Avances et acomptes		NC	ND	NE
	TOTAL III	IV	NG	NH	NI
					357 527.48
FINANCIERES	Participations évaluees par mise en equivalence		IZ	0U	M7
	Autres participations		IO	0X	OY
	Autres titres immobilises		II	2B	2C
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F
TOTAL IV		I3	NJ	NK	3 100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	427 946.72
					OM

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise <u>SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE</u>					Neant *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN			
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE 7 319.24	PF	PG	PH 7 319.24			
TOTAL I		RK 7 319.24	RM	RN	RO 7 319.24			
Terrains		PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY			
		PZ 40 671.18	QA 2 945.49	QB	QC 43 616.67			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 27 816.63	QE 1 094.04	QF	QG 28 910.67			
	Matériel de transport	QH 153 645.19	QI 25 619.41	QJ	QK 179 264.60			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 26 505.33	QM 1 568.60	QN	QO 28 073.93			
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT			
TOTAL II		QU 248 638.33	QV 31 227.54	QW	QX 279 865.87			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON 255 957.57	OP 31 227.54	OQ	OR 287 185.11			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7 644.40	V8	V9	W1 628.38	W2	W3 16.02
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3 644.40	X4	X5	X6 628.38	X7	X8 16.02	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			N0	
TOTAL III	NP	NQ 644.40	NR	NS	NT 628.38	NU	NV 16.02	
Total général (I+II+III)	NP	NQ 644.40	NR	NS	NT 628.38	NU	NV 16.02	
Total général non ventile (NP+NQ+NR)	NW	644.40	Total général non ventile (NS+NT+NU)	NY	628.38	Total général non ventile (NW-NY)	NZ 16.02	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations				SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Designation de l'entreprise <u>SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE</u> Néant *										
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	886.47	TM	644.40	TN	628.38	TO	902.49	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
TOTAL I		3Z	886.47	TS	644.40	TT	628.38	TU	902.49	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	110 715.00	4F	128 272.00	4G	110 715.00	4H	128 272.00	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A					
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II		5Z	110 715.00	TV	128 272.00	TW	110 715.00	TX	128 272.00	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05				
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	148 303.32	6P	141 351.69	6R	148 303.32	6S	141 351.69	
	Sur comptes clients	6T	3 793.38	6U	3 065.99	6V		6W	6 859.37	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	152 096.70	TY	144 417.68	TZ	148 303.32	UA	148 211.06
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	263 698.17	UB	273 334.08	UC	259 646.70	UD	277 385.55
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	272 689.68	UF	259 018.32					
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ	644.40	UK	628.38					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SASU REGIONALE DE MATERIEL AGRICOLE		Neant		*	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 224.11		8 224.11		
	Autres créances clients	IX	991 242.12		991 242.12		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (10))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	IY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	IZ					
	Etat et autres	VM					
	collectivités	VB	22 217.11		22 217.11		
	publiques	VN	166.66		166.66		
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	623 311.43		623 311.43		
	Charges constatées d'avance	VS	568.33		568.33		
TOTAUX		VT	1 645 729.76	VU	1 645 729.76	VV	
RENVIS	(1) Montant des	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG					
	à 1 an maximum à l'origine	VH					
	à plus d'1 an à l'origine						
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 031 486.67		1 031 486.67		
	Personnel et comptes rattachés	8C	91 465.82		91 465.82		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	44 818.16		44 818.16		
	Etat et	8E					
	autres	VW	26 856.75		26 856.75		
	collectivités	VX					
	publiques	VQ	19 293.71		19 293.71		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	378 165.88		378 165.88		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	1 592 086.99	VZ	1 592 086.99		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			